
2ème Journée scientifique BIO-M

Intitulé de l'action :

Mise au point sur Lyme, Approche syndromique, RGPD et Biologie délocalisée

Mardi 10 avril 2018

(9h00 - 18h00)

9h00 – Accueil

9h30/11h15 – Premier atelier

« RGPD au 28 mai 2018 »

Description :

Le règlement européen sur la protection des données des patients a été publié et entre en application le 28 mai 2018. Sa mise en route dans les laboratoires doit faire l'objet d'une explication complète et très fine afin que les biologistes puissent évaluer l'impact de cette réglementation sur l'organisation de leur structure et ainsi engager les actions pertinentes pour se mettre en conformité.

Intervenant : Bruno Gauthier, SFIL (Société Française d'informatique de laboratoire)

Animateur : Dr Jean-Marc Dubertrand – Biologiste médical

11h15/13h00 – Deuxième atelier

« Approche syndromique des infections gastro-intestinales, respiratoires et méningo-encéphaliques »

Description :

Une nouvelle approche de la flore de certaines cavités et liquides voit le jour, elle prend en compte des flores bactériennes et se développent sur le principe de la détection par biologie moléculaire. Ce nouveau mode d'exploration, non encore cotable à la nomenclature laisse entrevoir une amélioration de la rapidité du diagnostic et l'utilisation dans des situations d'urgence ex LCR.

Intervenants : Dr Benoit Visseaux MCU-PH, Laboratoire de Virologie - Hôpital Bichat

Dr Hervé Jacquier, MCU-PH, Laboratoire de bactériologie – Hôpital Lariboisière

Animateur : Dr Francis GUINARD – Biologiste libéral

13h00/14h00 – Déjeuner

14h00/15h30 – Troisième atelier

« Les outils diagnostics de la maladie de Lyme »

Description :

Un diagnostic pas toujours évident à faire, des autotests vendus en pharmacie et de nouvelles techniques qui se développent. Un point national est nécessaire pour que tous les biologistes puissent connaître les avancées dans ce domaine avec le référent en la matière.

Intervenant : Dr Frédéric Schramm - CHU de Strasbourg

Animateur : Dr Henry-Pierre DOERMANN – Biologiste libéral

15h30/17h30 – Quatrième atelier

« *Biologie délocalisée et outils de télé médecine* »

Description :

La biologie délocalisée, nécessaire dans des circonstances souvent d'urgence, n'est pas reconnue dans les examens remboursés des biologistes médicaux libéraux, la replacer dans son contexte, les besoins, les services et les patients est une nécessité vitale, pour se faire un urgentiste nous décrit les conditions de son utilisation. D'autre part, la télé médecine ou télébiologie pourrait permettre d'améliorer les commentaires et les échanges avec les patients, l'exposer pour l'avenir est un sujet sensible mais professionnellement indispensable.

Intervenant : Dr Vincent Lacoste, Urgentiste

Animateur : Dr Henry-Pierre DOERMANN

17h30 - Clôture par François BLANCHECOTTE

Lieu de la journée :

HOTEL MERCURE PARIS GARE MONTPARNASSE

20 Rue de la Gaité, 75014 Paris



Syndicat des biologistes - 11 rue de Fleurus - 75006 Paris
Organisme de formation continue enregistré
sous le n° **1.1.75.0184.1.75**

Mr ou Mme Nom.....

Prénom.....

Laboratoire/ Société

.....

Adresse.....

Code postal.....

Ville

Email.....

Téléphone.....

PARTICIPERA A LA SECONDE JOURNEE SCIENTIFIQUE BIO-M du Mardi 10 avril 2018

Intitulé « **Mise au point sur Lyme, Approche syndromique, RGPD et Biologie délocalisée** »

☐ OUI ☐ NON

(déjeuner compris)

Nous aurons besoin que vous puissiez nous faire également parvenir et ceci à la demande du FIF PL votre attestation URSSAF sur laquelle figure votre numéro de siret.



Numéro SIRET :